

## *HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE - ÉTÉ 2017*

Durant la période estivale, juillet et août 2017,  
le secrétariat de mairie sera uniquement ouvert **LES MERCREDIS de 10h à 12 et de 15h à 18h.**

En dehors de ces créneaux, il sera possible de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat au 03.88.58.28.00, par mail à [mairie.bootzheim@evc.net](mailto:mairie.bootzheim@evc.net) ou auprès de M. le Maire au 06 18 09 37 47.

Notez par ailleurs que la mairie sera **totalemt fermée** la semaine du **31 juillet au 4 août inclus.**

## *LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES*

### *Besoin d'une assistante maternelle pour la rentrée prochaine?*

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin met à disposition une liste des assistants maternels par communes mise à jour chaque semaine selon les informations qui leur sont transmises sur le site internet suivant : <http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

Le Relais d'Assistants Maternelles de Marckolsheim se tient également à votre disposition pour tout renseignements quant au fonctionnement des contrats entre parents et assistants maternels, leurs horaires, les activités, vos droits et votre statut etc. Vous pouvez les contacter au 03 88 58 28 94 pour une simple question ou vous déplacer sur Marckolsheim ou Sundhouse selon votre préférence et leurs horaires de permanences pour en parler plus en détails. Ces derniers se feront un plaisir de vous accueillir.

## *FINANCES PUBLIQUES : SERVICE DES IMPOTS*

Le Service des Impôts des Particuliers - Service des Impôts des Entreprises (SIP-SIE) de Sélestat a fait évoluer son offre de services aux usagers particuliers en proposant des entretiens sur rendez-vous au centre des Finances Publiques. Cette formule évite l'attente aux guichets et les déplacements inutiles et permet de garantir un temps d'attention plus spécifique.

Les rendez-vous peuvent être pris par les usagers :

- Via leur espace personnel sur le site internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)
- Par mail à [sip-sie.selestat@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.selestat@dgfip.finances.gouv.fr)
- Par téléphone au 03 88 58 89 89.

Les simples démarches consistant à déposer un paiement ou un formulaire sans solliciter de conseil ou d'explication continueront à s'effectuer au guichet au fil de l'eau.

## *STATIONNEMENT GENANT*



Les services du SMICTOM nous informent régulièrement que des véhicules sont mal stationnés (rue des jardins et rue du Gartfeld) et empêchent que la collecte des ordures ménagères puisse être réalisée correctement. Nous vous remercions de bien vouloir veiller à vous stationner correctement les jours de collecte (le mercredi matin et le jeudi matin une semaine sur deux). En cas de non respect, la gendarmerie sera contactée pour verbaliser.

## EDF : CAMPAGNE DE PREVENTION



Vous n'êtes pas sans savoir que des installations exploitées par EDF pour la production hydroélectrique sont situées à proximité de notre commune et qu'ils peuvent représenter des dangers pour les enfants ne respectant pas quelques règles élémentaires de prudence au bord de l'eau.

Que ce soit aux abords du Grand Canal d'Alsace et Rhin canalisé, des îles du Rhin ou encore du Vieux-Rhin, il est très difficile en cas de chute de remonter sur la berge. Bien que l'aspect de l'eau et les berges paraissent assez faiblement inclinées, cela n'est que trompeur. Le niveau de l'eau peut varier à tout moment et très rapidement suite au fonctionnement normal des barrages et des usines ou des variations climatiques. Les imprudents risquent alors d'être surpris par un courant, souvent dans une eau très froide, qui les empêche alors de pouvoir rejoindre la rive.

Pour ces raisons, notez bien que la baignade y est interdite. Des panneaux de couleur jaune situés à proximité des accès aux berges rappellent cette interdiction ainsi que les dangers présentés par les dalles glissantes. Des plaquettes d'information sont également distribuées tout l'été par des agents saisonniers le long du Rhin.

*Alors pour éviter tout accident, soyez prudents !*

## OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Lors de ces vacances estivales, la gendarmerie nationale rappelle aux résidents de sa circonscription, qu'elle reconduit l'opération « Tranquillité vacances ».



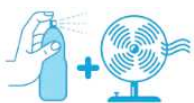
**En quoi cela consiste-t-il ?** : Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la gendarmerie de votre secteur. Cette dernière surveillera votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

**Comment faire ?** : Il vous suffit simplement de remplir l'imprimé que vous trouverez sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ([Accueil](#) → [A votre service](#) → [Ma sécurité](#) → [Conseils pratiques](#) → [Mon domicile](#) » Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !) et de vous rendre à la gendarmerie muni de votre pièce d'identité.

**Rappel** : Afin de prévenir la commission de cambriolage, la gendarmerie nationale rappelle que la vigilance de chaque riverain est une chance supplémentaire de lutter contre ce type de délinquance. La présence inhabituelle de personnes aux abords d'un domicile sans occupant, le passage à faible allure d'un véhicule dans un lotissement sont autant d'exemples de faits qu'il est utile de signaler immédiatement à la gendarmerie. Alors n'hésitez plus, faites le 17.

## FORTES CHALEURS ET CANICULE

L'Agence Nationale de Santé Publique, nous rappelle les bons gestes à adopter pour notre santé :



Je mouille  
mon corps et  
je me ventile



Je mange  
en quantité  
suffisante



Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour



Je donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches



J'évite les efforts  
physiques



Je ne bois pas  
d'alcool



JE BOIS  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU

Mais également  
les signes d'alerte  
à surveiller :



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

## Affichages en Mairie

- CR séance Conseil Municipal du 10/07/2017 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 19/06/2017;

- Manifestations août 2017;
- Demandes d'urbanisme 2017

### Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17 ou 03 88 58 29 80

### Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM  
Tél. : 03.88.58.28.00  
mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h